



Paris, le 10 septembre 2020
Mots Clés : Participation majoritaire

CONTACT

Agence ACTUS
Anne-Pauline Petureau
Tel. 01 53 67 36 72
apetureau@actus.fr
www.actus.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

- **Signature du contrat d'acquisition par HLD Europe d'une participation majoritaire dans MICROWAVE VISION**
- **La réalisation de cette acquisition sera suivie d'une offre publique obligatoire**

A l'issue des négociations exclusives annoncées le 30 juillet 2020 en vue de l'acquisition par HLD Europe, de la majorité du capital de MICROWAVE VISION, les instances représentatives du personnel devant être consultées au sein du groupe MICROWAVE VISION ont rendu à l'unanimité un avis favorable, le 1^{er} septembre 2020, sur ce projet de prise de contrôle.

En conséquence, MICROWAVE VISION et HLD Europe annoncent la signature, le 10 septembre 2020, du contrat d'acquisition par HLD Europe, au travers d'un véhicule dédié, de plusieurs blocs représentant un total de 55,56% du capital de MICROWAVE VISION auprès de son actionnaire de référence EXIMIUM (holding d'investissement de la famille Baulé), de Bpifrance, de Seventure Partners et de plusieurs actionnaires minoritaires, principalement dirigeants et salariés, au prix de 26 euros par action.

La réalisation du transfert des blocs reste soumise à l'obtention préalable d'autorisations réglementaires en France et à l'étranger et devrait intervenir à la fin de l'année 2020.

Il est rappelé qu'à l'issue de ce transfert, le véhicule dédié d'HLD Europe déposera à titre obligatoire un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur le solde des actions MICROWAVE VISION non détenues, au prix unitaire de 26 euros, identique au prix des blocs cédés.

A propos de MVG | MICROWAVE VISION GROUP

Depuis sa création en 1987, MVG développe un savoir-faire unique qui permet de visualiser les ondes électromagnétiques. Ces ondes sont au cœur de notre quotidien : Smartphones, ordinateurs, tablettes, voitures, trains, avions – tous ces appareils et véhicules ne fonctionneraient pas sans elles. Année après année, le Groupe met sur le marché et perfectionne des systèmes qui rendent les ondes visibles. Ils permettent à nos clients de mesurer leurs antennes lors des phases de développement de leurs produits.

La mission du Groupe est d'étendre ce savoir-faire unique à tous les secteurs où il peut apporter une forte valeur ajoutée. En 2012, MVG s'est structuré autour de 4 départements : AMS (Antenna Measurement Systems), EMC (Electro-Magnetic Compatibility), EIC (Environmental & Industrial Control) et NSH (National Security & Healthcare).

MVG est implanté dans 10 pays et réalise 90% de son chiffre d'affaires à l'export. Le Groupe compte plus de 350 collaborateurs et fidélise une clientèle de grands comptes internationaux. Il a réalisé un chiffre

d'affaires de 87,4 M€ en 2019. MVG bénéficie de la certification Bpifrance « Entreprise Innovante » et est éligible au PEA-PME.

Euronext : ALMIC | Euronext Growth, code ISIN FR0004058949 | Pour en savoir plus : <http://www.mvg-world.com>

À propos de HLD Europe

Fondé en 2010 par Jean-Bernard Lafonta, HLD a connu une croissance remarquable dans l'univers du capital investissement. Le Groupe compte aujourd'hui 12 entreprises en France et en Europe, connaissant une croissance moyenne de l'ordre de 10% (dont Tessi, Kiloutou, Coyote, Santé Cie ou encore Rafaut...) et représentant un chiffre d'affaires cumulé de près de 3 milliards d'euros et 17 000 salariés. Fidèle à la volonté de son actionnariat, qui rassemble de nombreux entrepreneurs européens, notamment les familles Decaux, Dentressangle ainsi que Claude Bébéar, HLD investit sans contrainte de durée. Cette particularité a ainsi permis de créer des liens forts avec les dirigeants des entreprises du portefeuille, et d'accompagner le développement de sociétés sur le long terme, en Europe et à l'international.

Aujourd'hui les équipes d'HLD sont présentes en Europe : à Luxembourg, Paris, Milan et Zurich.

Informations importantes

Ce communiqué ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays dans lequel la distribution de ces informations fait l'objet de restrictions légales. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer sur de telles restrictions et s'y conformer. MICROWAVE VISION décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Ce communiqué de presse est susceptible d'inclure des énoncés prévisionnels et des formulations indiquant des tendances, qui sont uniquement fondés sur les informations disponibles actuellement et ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. De tels énoncés prévisionnels et formulations pourraient évoluer ou être modifiées en raison, en particulier, d'aléas ou d'incertitudes et de risques liés à l'environnement économique, concurrentiel, financier, réglementaire, et aux éventuels risques inconnus ou non significatifs à ce jour qui pourraient survenir ultérieurement. La Société s'engage à publier ou communiquer d'éventuels rectificatifs ou mises à jour de ces éléments dans le cadre de l'obligation d'information périodique et permanente à laquelle est soumise toute société cotée.

